



## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU QUARTIER CABESSUT / COTY DU 26 JANVIER 2010

Le mardi 26 janvier dernier à 18h 30, environ 60 administrés assistaient à la réunion du quartier de Cabessut / Coty organisée par Jean-Marc Vaysouze-Faure, Maire.

Après avoir présenté les personnes qui l'accompagnaient, Monsieur le Maire a tout d'abord évoqué l'état des finances, et le niveau de l'endettement de la ville, manifestement élevé en comparaison avec des villes de même importance.

Il a rappelé le changement majeur intervenu en 2010, la fusion de la Communauté de Catus avec celle du Pays de Cahors, donnant naissance à une nouvelle Communauté « Le Grand Cahors ».

Il a ensuite présenté les avantages de cette entité qui se voit confier de nouvelles compétences permettant de par leur transfert une meilleure répartition des charges de centralité jusqu'ici injustement supportées par le seul contribuable Cadurcien :

- le déficit de l'aérodrome, désormais pris en charge par le nouveau syndicat mixte de Cahors Sud dont l'objectif consiste surtout à favoriser la commercialisation de cette zone d'activité essentielle au devenir de notre agglomération.
- les navettes et parcs-relais : une prestation utilisée à hauteur de 50 % par des personnes ne résidants pas à Cahors, et dont la charge était jusqu'ici exclusivement supportée par le contribuable cadurcien.

Monsieur le Maire évoque également l'importante charge que constitue le parking de l'Amphithéâtre, dont le faible taux d'occupation générera cette année un déficit de l'ordre de 500 000 €, et dont l'emprunt durera 30 ans.

Il souligne les investissements qui sont réalisés sur ce territoire :

- le développement économique en marche sur la zone de Cahors Sud Sycala.
- le développement commercial avec l'arrivée d'enseignes nationales sur la zone de Labéraudie
- le développement de la fréquentation touristique en hausse de 16 % en juillet, 7 % en août et 20 % en septembre 2009 (chiffres fournis par l'Office de Tourisme).

En matière de grands projets, Monsieur le Maire annonce :

- la rénovation complète du Musée Henri-Martin
- la création d'un Centre d'Hébergements et d'Accueil International près du pont Valentré
- la création d'un Complexe Aquatique couvert à Cabessut qui sera accompagnée d'une importante requalification de la voirie environnante et de la création d'un réseau de chaleur à bois qui alimentera la piscine ainsi que les habitants du quartier qui le souhaiteront.

En ce qui concerne la voirie, le coût total de réfection s'élèverait à plus de 60 millions d'euros du fait de l'état de celle-ci. Un plan pluriannuel de réfection de la voirie est donc en cours d'adoption. Il présente des priorités d'intervention dans chaque quartier afin de préserver un équilibre entre les administrés.

Monsieur le Maire rappelle que les travaux d'élagage se poursuivent et permettent de traiter une problématique à l'abandon depuis de trop nombreuses années.

La parole est ensuite donnée aux administrés qui dénoncent l'état de la voirie et des trottoirs de ce secteur.

Ils évoquent également la vitesse excessive rue de la Guinguette, rue Montaudié, chemin des Pierres, rue de la Croix et plus particulièrement dans la rue Jacques Brel dont le stop n'est pas respecté.

Certaines personnes se plaignent des nuisances de la discothèque située à Coty ; ces nuisances ne relèvent pas systématiquement du pouvoir de police du Maire, mais de celui de l'Etat. La DDASS du Lot a été mandatée, elle doit remettre son rapport prochainement.

Des demandes ont été formulées concernant le quai Lagrive qui pourrait être sécurisé pour les piétons, sportifs et cyclistes, par un aménagement et un sens unique de circulation.

Monsieur le Maire indique que la réfection de ce quai est une des priorités du plan pluriannuel de réfection de la voirie. Il s'engage donc à ce que ces travaux soient effectués dans le mandat avec une large place faite à la concertation afin d'en favoriser l'appropriation.

Le cheminement piétonnier longeant le Lot, en direction du stade a été évoqué, car il est difficilement praticable en hiver.

De plus, des difficultés de circulation sont rencontrées en raison du stationnement des véhicules et des cars scolaires devant l'entrée du stade Lucien-Desprats.

Monsieur le Maire s'engage à envoyer un courrier afin de rappeler quelques règles.

Concernant les lieux propices à la promenade et au vélo, Monsieur le Maire a évoqué les potentialités de l'ancienne voie ferrée Cahors-Capdenac qui appartient à Réseau Ferré de France.

Un engagement avait été pris devant les Cadurciens lors de la campagne électorale, de voir se transformer ce lieu. Il a indiqué que le débat serait largement ouvert quant à la destination de cette voie ; et qu'il souhaitait voir avancer ce dossier refusant le statut quo et les conservatismes.

Les dernières demandes des administrés ont porté sur l'état de santé des peupliers en bord du Lot, sur le problème des containers qui devraient être dissimulés et enfin sur la nécessité d'une aire de jeux pour les tous petits au stade Lucien-Desprats près du mini golf.

Le Maire clôture la réunion vers 21h en remerciant les personnes présentes.